

PROCES-VERBAL REUNION CONSEIL MUNICIPAL

09 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois, le neuf juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de MOUZILLON, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur JOUNIER Jean-Marc, le Maire.

Date de la convocation : 5 juin 2023

Membres présents : 17 / 23

*Le Maire et les Adjoint*s : M. JOUNIER Jean-Marc, Mme BERTON Virginie M. OLLIVIER Laurent, Mme CARGOUËT Valérie, M. CHARRIER Jean-Yves, Mme HAMELIN Nathalie, M. MERIODEAU Gilles,

Conseillers municipaux : M. AUDRAIN Vincent, M. BRIN Jean-Luc, Mme CUSSONNEAU Françoise, M. DEFOSSE Eric, Mme DENIS Fabienne, Mme JOLY Claudie, Mme MARTIN Isabelle, Mme PAQUEREAU Chantal, Mme POTIGNY Laure, M. TALEUX Sébastien,

Absents excusés : 3 / 23

M. LUNEAU Christian a donné pouvoir à CUSSONNEAU Françoise

M. GUILBAUD Antoine a donné pouvoir à Mme JOLY Claudie

Mme COCHET Soizic a donné pouvoir à M. BRIN Jean-Luc

Absents : 3 / 23

M. BLANLOEIL Gilles,

Mme DURET Marine,

M. HUREAU Stéphane,

Secrétaire de séance : Madame CARGOUËT Valérie

1° - Désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants en vue des élections sénatoriales du dimanche 24 septembre 2023

Vu le décret n°2023-257 du 6 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire ministérielle IOMA2308397J du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et à l'établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

Vu l'arrêté préfectoral du 25 mai 2023 et son annexe indiquant le nombre de délégués et de suppléants à élire par commune,

a) Composition du bureau électoral

Monsieur le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin soit : Monsieur Gilles MERIODEAU et Madame Françoise CUSSONNEAU et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Madame Laure POTIGNY et Monsieur Sébastien TALLEUX. La présidence du bureau est assurée par ses soins.

b) Election des délégués

Une seule liste est présentée et déposée et enregistrée :

COMPOSITION DE LA LISTE « Mouzillon ensemble agissons »

1 Monsieur Jean-Marc JOUNIER	DELEGUE
2 Madame Valérie CARGOUET	DELEGUE
3 Monsieur Laurent OLLIVIER	DELEGUE
4 Madame Nathalie HAMELIN	DELEGUE
5 Monsieur Jean-Yves CHARRIER	DELEGUE
6 Madame Françoise CUSSONNEAU	DELEGUE
7 Monsieur Gilles MERIODEAU	DELEGUE
1 Madame Fabienne Denis	SUPPLEANT
2 Monsieur Sébastien Taleux	SUPPLEANT
3 Madame Virginie Berton	SUPPLEANT
4 Monsieur Eric Defossé	SUPPLEANT

Monsieur le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement de la liste de candidatures « Mouzillon ensemble agissons », il est procédé au vote à bulletin secret.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 20
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 20
- majorité absolue : 20

Ont obtenu :

- La liste « Mouzillon ensemble agissons » : 20 voix

La liste « Mouzillon ensemble agissons » ayant obtenue la majorité absolue est proclamée élu en qualité de délégués et suppléants pour les élections sénatoriales.

SANS AUTRE QUESTION LA SEANCE EST LEVEE A 19 HEURES 40

Le Maire

Jean-Marc JOUNIER



La secrétaire de séance,
Valérie CARGOUET